



FÉDÉRATION DES
ARTS MARTIAUX
AUTONOMES

ARTS MARTIAUX

CERTIFICAT DE MONITEUR BÉNÉVOLE

ENSEIGNER ET ASSISTER VOTRE PROFESSEUR

PRÉSENTATION

Taekwondo, Karaté, Viet Vo Dao...

Certificat de Moniteur Bénévole (CMB)

Vous pratiquez un art martial régulièrement depuis plusieurs années et vous souhaitez l'enseigner ou assister votre professeur.

La formation Certificat de Moniteur Bénévole (CMB) s'adresse aussi à celles et ceux d'entre vous déjà enseignants bénévoles, qui souhaitent régulariser leur situation ou développer leur activité.

Le Certificat de Moniteur Bénévole dans la mention choisie (Taekwondo, Karaté, Viet Vo Dao...) est un diplôme fédéral pour l'enseignement bénévole de cette discipline.

Le Certificat de Moniteur Bénévole permet de justifier d'un niveau reconnu par la Fédération FAMA et ainsi de faire valoir cette reconnaissance auprès des élèves et des institutions locales (Municipalités, Direction Départementale Jeunesse et Sport...).

L'enseignant titulaire d'un CMB exerce dans les prérogatives de son diplôme fédéral, dans une association ou une section d'une association affiliée à la FAMA et dispense son enseignement à des pratiquants licenciés.

Le CMB donne accès aux formations continues des enseignants FAMA.

Le CMB obtenu dans l'une des mentions (Taekwondo par exemple) permet des allègements de formation, en cas d'inscription dans une formation ultérieure dans une autre mention (Karaté ou Viet Vo Dao...).

Formation technique :

La FAMA ne forme pas directement aux techniques des arts martiaux. Il est donc indispensable de vous perfectionner dans votre discipline au sein d'une Association affiliée FAMA, auprès d'un professeur diplômé dans la discipline.

FORMATION

Rappel du cadre général :

La formation fédérale FAMA ne comporte pas de préparation technique. Elle se compose de cours théoriques en distanciel ou pratiques (appliqués à la discipline).

Les stagiaires devront attester de 20 heures d'expérience pédagogique auprès d'un professeur diplômé, avant l'examen pédagogique final. Ces heures pourront avoir précédé l'entrée en formation.

Les stagiaires devront attester d'une participation à l'organisation d'une compétition ou d'un stage FAMA.

Programme :

- Anatomie et physiologie
- Réglementation, législation, connaissance FAMA, connaissance des pratiques
- Pédagogie générale
- Pédagogie appliquée
- Préparation aux passages d'examen
- Contenus spécifiques à chaque mention

Programme :

Programme détaillé sur les livrets des stagiaires dans chaque mention, envoyé aux stagiaires avec la convention.

PRÉALABLES

Pour tous les candidats...

Le candidat doit être âgé d'au moins 18 ans

Il doit présenter :

- Une copie du 1er Dan FAMA dans la mention choisie
- une licence FAMA de la saison en cours
- une copie d'une attestation de formation aux premiers secours à jour (AFPS ou PSC1 ou BNS ou BNPS) : **attention aux délais d'obtention de cette attestation**
- **un extrait de casier judiciaire vierge (bulletin n°3)**
 - <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>

Premier Dan :

Votre grade devra avoir été reconnu par la FAMA.

DATES & CERTIFICATIONS

Date limite d'inscription : 31 janvier

Formation en distanciel de février à mai

Préalable au passage de l'épreuve pédagogique :

20 heures d'expérience pédagogique attestée par un professeur diplômé. Il est conseillé de commencer l'expérience pédagogique avant le début de la formation.

Epreuve écrite : QCM portant sur les contenus théoriques - avril

Epreuve pédagogique : Mai

L'évaluation est faite par un binôme : le tuteur de stage et le formateur FAMA

Situation pédagogique : vous conduisez une séance avec des élèves sur un thème tiré au sort parmi les trois proposés par le stagiaire.

Déroulement : après avoir communiqué le plan de séance au jury, vous animerez 15 à 20 minutes selon la mention, où vous démontrerez vos compétences d'enseignant.

Entretien : retour sur la prestation pédagogique et éventuellement sur le mémoire. Projet d'enseignement. Choix et démarches pédagogiques.

Où : sur le lieu de stage en présentiel ou en distanciel.



FÉDÉRATION DES
ARTS MARTIAUX
AUTONOMES

[CMB]

Dossier d'Inscription

Pour votre inscription :

- 1- Une partie administrative : la fiche à renvoyer et le paiement
- 2 - Une validation de l'entrée en formation CMB après un entretien en visio de 10 minutes avec 2 membres de jury.

Votre Grade Actuel :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Date de naissance :

/ /

Lieu de naissance :

Pièces à fournir :

Certificat médical pour la saison 2024/2025 et une copie d'une attestation de formation aux premiers secours à jour (AFPS ou PSC1 ou BNS ou BNPS)

Photocopie de votre attestation de grade

Copie du diplôme d'enseignant du tuteur de stage dans la discipline choisie (diplôme fédéral, CQP, DEJEPS...)

Copie d'une pièce d'identité valide

Extrait du casier judiciaire bulletin n°3

<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>

Tarifs :

CMB - 200€

Mode de règlement :

Virement bancaire à :

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Crédit Mutuel

IBAN : FR7610278079670002053620141

CCM NICE NORD
69 BOULEVARD GORBELLA
06100 NICE

BIC/SWIFT : CMCIFR2A

Code banque Code guichet Numéro de compte Clé
10278 07967 00020536201 41

Titulaire du compte :

FAMA - VILLAGE - 20237 casabianca

Signature :

Partie réservée à la FAMA

Dossier complet

Date du règlement :

Montant du règlement :

Dossier à renvoyer à :

competition@lafama.fr

ou

siteweb@lafama.fr



FÉDÉRATION DES
ARTS MARTIAUX
AUTONOMES

art-martial-autonome.com